



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Président de la République

Question au Gouvernement n° 1081

Texte de la question

VOYAGE AU MEXIQUE DE NICOLAS SARKOZY

M. le président. La parole est à M. Georges Tron, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Georges Tron. Monsieur le ministre des affaires étrangères et européennes, le Président de la République vient d'effectuer un voyage au Mexique dont plusieurs aspects méritent d'être soulignés.

Ce voyage était particulièrement attendu par la France parce que le marché mexicain est un marché très important pour nos PME et nos grandes entreprises. Avec plus de cent millions d'habitants, ce pays est la onzième puissance mondiale sur le plan économique, il est à la recherche d'un partenariat plus important avec la France qui n'est jamais que son quatrième partenaire commercial européen. Le voyage a permis de nouer des contacts et de conclure d'importants contrats - ce point était au coeur du déplacement du Président de la République.

Le Mexique était, de son côté, en attente d'une nouvelle forme de collaboration avec la France. À cet égard, des avancées très importantes ont été obtenues, en particulier sur la préparation du prochain sommet du G20 au début du mois d'avril. Le président mexicain a demandé à la France de bien vouloir faire en sorte que sa voix soit mieux entendue, notamment sur des sujets aussi importants que la restructuration du capitalisme mondial ou la recherche de solutions consensuelles pour combattre le réchauffement climatique.

Et puis, il y avait le dossier de Florence Cassez. Détenue depuis maintenant quatre ans, Florence Cassez a été condamnée deux fois de suite par la justice mexicaine, une première fois à quatre-vingt-dix ans d'emprisonnement, une seconde fois à soixante ans. Aujourd'hui, la justice mexicaine souhaite que le processus aille à son terme. Ce dossier était au coeur des discussions entre le président Sarkozy et le gouvernement mexicain. Pouvez-vous nous apporter des précisions à cet égard, monsieur le ministre ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères et européennes.

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur Tron, il n'y avait pas eu de visite française à ce niveau depuis dix ans dans ce pays immense, dont la capitale, Mexico, est, avec vingt millions d'habitants, la plus grande du monde. Cette visite a permis que des contrats soient signés et qu'une entente politique s'exprime.

Les contrats portent notamment sur la production de vaccins : une usine française s'installera là-bas. Des ventes d'hélicoptères ont été conclues et une usine de fabrication s'installera peut-être. Thales a également signé un contrat avec la ville de Mexico pour améliorer sa sécurité - le Mexique a connu 5 300 crimes l'année dernière. Sur le plan politique, il faut vraiment s'intéresser à ce qui se passera au G20 à deux niveaux : d'une part, le Mexique est le seul parmi les pays émergents qui ait décidé de suivre les recommandations européennes sur l'énergie et le climat ; d'autre part, une entente devrait intervenir entre le Mexique et la France sur la nécessité d'une régulation financière.

S'agissant de Mme Florence Cassez, je crois nécessaire de vous rappeler que cette Française, qui a été condamnée il y a trois ans et dont l'appel a été entendu deux jours avant notre visite, doit effectuer une peine de soixante ans. Une possibilité de transfèrement existe dans la mesure où le Mexique a signé la convention de 1983, dite convention de Strasbourg.

Le Président de la République française et le Président de la République mexicaine ont décidé de mettre en

place une commission juridique qui doit rendre son verdict dans moins de trois semaines. Si Mme Florence Cassez en fait la demande, elle sera transférée en France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Georges Tron](#)

Circonscription : Essonne (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1081

Rubrique : État

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 mars 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 12 mars 2009